



**PROCÈS-VERBAL**  
**Séance du Conseil Municipal**  
**du mardi 19 janvier 2016**

L'an deux-mille-seize, le 19 du mois de janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Béatrice BERTRAND, Maire.

**Présents :**

Mmes et MM. BAUDOUIN Noël, HOTTON Anne, SOURDEAU Jean-Claude, PRATS Sylvie, BOURDIN Jean-Pierre, MARTEAU Josette, NAUDIN Thierry, SABIN Sophie, FRAYSSINES Marjorie, POT Ludovic, BROISIER Sylvia, BESNARD Christelle, HERMENIER Stéphane, DEMION Pierre-Yves, COLLARD Cynthia, GUITTON Jean-Claude, BAUMIER Vincent.

**Absent(s) excusé(e-s) :** DAGON Stéphanie donnant pouvoir à COLLARD Cynthia.

**Absent(s) :** Néant

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame HOTTON Anne est désignée secrétaire de séance

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14/12/2015**

Le procès-verbal est adopté sans observation.

**PREAMBULE :**

- Présentation par Monsieur Ritouet de son projet,
- Rediffusion du diaporama réalisé par Jean-Claude SOURDEAU à l'occasion des vœux du Maire 2016,
- Bilan sur l'organisation des vœux du Maire.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Décision modificative N°2015-04 ;
2. Archives communales – création d'un poste contractuel d'attaché de conservation du patrimoine,
3. Tarifs théâtre 2016,
4. Extension du réseau d'éclairage public rue Jean Moulin et rue des Douves,
5. Abrogation de la DCM N°2015-12-111 du 14 décembre 2015.

**Questions diverses**

- Occupation du domaine public routier – construction de clôture,
- Rapport des vice-présidents des commissions municipales.

**Ajout à l'ordre du jour :**

- Vente d'une partie supplémentaire des parcelles de terrain communal cadastrées ZC N°70 et ZC N°71

Le conseil Municipal accepte cet ajout

Madame le Maire renouvelle ses vœux au conseil municipal et précise que 2016 sera une année de grands travaux : salle omnisports, rénovation énergétique de l'école publique « La Vétusienne », réfection de la rue Jean Moulin, travail sur le plan de gestion différencié, réflexion sur la rue Nationale, Anjou cœur de ville, etc.

- Présentation par Monsieur Ritouet de son projet.

Sont invités : Messieurs MAUGOURD (boulangier) et ROUSSEAU (boucher) commerçants de la rue Nationale et référents des commerçants de Vivy.

Monsieur Anthony Ritouet, gérant de la société « LOIRE AR AGENCEMENT » présente au conseil son projet de village artisanal en entrée d'agglomération. Il s'agirait d'une extension du bâtiment existant favorisant l'activité de stockage et la construction de 3 espaces destinés à recevoir des activités commerciales. Monsieur Ritouet précise que la construction de ce village artisanal n'est, pour le moment, qu'un projet. Néanmoins, si ce dernier se concrétise, il devra être intégré dans le projet global de l'aménagement de la traversée d'agglomération.

- Rediffusion du diaporama réalisé par Jean-Claude SOURDEAU à l'occasion des vœux du Maire 2016,
- Bilan sur l'organisation des vœux du Maire.

Afin d'améliorer l'organisation des vœux du maire, le conseil échange sur les points positifs et les points négatifs qui mériteraient d'être améliorés.

#### **DCM N° 2016-01-001 - Décision modificative N°2015-04**

Monsieur BAUDOIN explique qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative afin de réaliser les dernières écritures comptables de l'exercice 2015.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante pour l'exercice 2015 du budget communal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits (-)	Augmentation de crédits (+)	Diminution de crédits (-)	Augmentation de crédits (+)
<b>INVESTISSEMENT</b>				
c/2031	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 20</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
c/1641	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
c/ 165	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 16</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour signer tous documents et prendre toutes décisions relatives à cette décision.

#### **DCM N° 2016-01-002 - création d'un poste contractuel d'attaché de conservation du patrimoine**

Monsieur BAUDOIN rappelle que le conseil s'est engagé en 2014, par délibération, à accueillir un archiviste pour classer et valoriser les archives communales. La dernière opération de classement remonte à 2003.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la situation des archives communales nécessitant des travaux importants de classement. Monsieur SOURDEAU suivra ledit classement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine pour effectuer le classement des archives de la commune afin de faire face à ce besoin occasionnel à compter du 14/03/2016;
- **DONNE** son accord pour le recrutement d'un agent contractuel et approuve le contrat à durée déterminée correspondant. La rémunération sera réalisée sur la base du traitement brut indiciaire du grade d'attaché de conservation du patrimoine ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune ;
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux adjoints pour mener les démarches nécessaires et signer ledit contrat à intervenir ainsi que toutes les pièces nécessaires relatives à ces décisions.

### **DCM N° 2016-01-003 - Théâtre - tarifs 2016**

Madame HOTTON rappelle que la pièce de théâtre « LE GAI MARIAGE » avec la Compagnie des Arthurs, se jouera le samedi 5 novembre 2016 à 20h30 à l'espace de loisirs des Bassauges.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité **ADOpte** les tarifs et les changements suivants :

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

- 1 entrée adulte à partir de 19 ans (**tickets ivoire demi-tarif**) : 17 euros
- 1 entrée de 11 à 18 ans inclus (**tickets saumon demi-tarif**) : 10 euros
- 1 entrée enfant de 10 ans et moins : gratuit

#### **Article 2 :**

Par conséquent le tarif des tickets évolue de la manière suivante :

- Les tickets ivoire demi-tarif passent de 9,00 € à 17,00 € ;
- Les tickets saumon demi-tarif passent de 5,00 € à 10,00 €.

### **DCM N° 2016-01-004 - SIEML – accord de principe pour les travaux d'extension des réseaux d'éclairage public rues des Douves et Jean Moulin.**

Monsieur SOURDEAU présente au conseil les estimatifs de l'extension des réseaux électriques rues des Douves et Jean Moulin :

	<b>Rue des Douves</b>	<b>Rue Jean Moulin</b>
Participation SIEML (25%)	4 455,00 €	6 690,00 €
Participation Commune (75%)	13 365,00 €	20 070,00 €
<b>Total estimatif</b>	<b>17 820,00 €</b>	<b>26 760,00 €</b>

Madame le Maire explique que ces travaux d'extension des réseaux d'éclairage public rues des Douves et Jean Moulin apparaissent nécessaires au bien vivre et à la sécurité des riverains. Par la même occasion, une petite prolongation sur la rue des Bassauges pour l'abri bus sera demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** son accord de principe pour la réalisation des travaux d'extension des réseaux d'éclairage public rues des Douves et Jean Moulin;
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour signer tous documents et prendre toutes décisions relatives à cette décision.



Le Conseil Municipal prend acte de la situation et donne son accord de principe en vue d'une vente; le conseil précise que si l'opération se réalise, tous les frais inhérents à cette opération (notaire, géomètre, etc.) seront supportés par le demandeur, à savoir, M. Michel BESSON.

S'agissant de la haie, deux options ont été décidées :

1. Soit la haie reste communale et elle sera arrachée ;
2. Soit elle devient la propriété de M. BESSON avec obligation d'entretien.

Dans l'affirmative, une délibération fixera le prix au m<sup>2</sup>.

### **Rapport des vice-présidents des commissions municipales.**

✓ **Comité consultatif sur le fonctionnement de la Salle des Bassauges, responsable Noël BAUDOUIN**

Réunion du groupe de travail au complet le samedi 16 janvier 2016 à 10 heures dans la salle

**I – Une relecture du contrat de location a fait apparaître la nécessité de réécrire :**

- l'article 7 pour que les besoins de chauffage ou climatisation de la salle par le demandeur soient clairement exprimés.
- l'article 9 pour préciser clairement les obligations du loueur au niveau du nettoyage à la fin de la manifestation.
- Ajouter sur le contrat de location la chartre graphique de la commune.

**II – Un tour de la salle en suivant les observations effectuées lors de l'état des lieux** a permis à l'ensemble des membres de prendre conscience des besoins qui apparaissent au bout d'une quinzaine d'années d'utilisation.

Voici une synthèse des observations :

- 1 – Ajouter des poubelles et des supports à balais
- 2 – Demander aux agents communaux des ateliers techniques d'exécuter une liste de petits travaux d'entretien.
- 3 – Commander des travaux de maintenance aux artisans.
- 4 - Faire vérifier le bon fonctionnement des appareils utilisés pour le ménage et demander des devis pour des prestations spécifiques jusqu'ici négligées.
- 5 – Compléter l'affichage pour bien préciser les consignes d'utilisation de la salle.
- 6 – Mettre en place des outils de communication pour une bonne coordination entre les différents services concernés par le fonctionnement et la maintenance de cet équipement.

**III – La visite s'est terminée par un test de l'alarme sonore.**

Exercice utile qui a montré qu'il faudra recommencer avec le groupe de travail, mais aussi avec les responsables des associations qui utilisent cette salle.

Il faudra aussi prendre du temps pour comprendre l'organigramme des clefs et peut-être le simplifier.

Le groupe de travail se réunira donc une autre fois.

✓ **SMIPE – Anne HOTTON, 2<sup>ème</sup> titulaire.**

Réunion SMIPE 16/12/2015

Coopération intercommunale en Indre et Loire

Effectifs : Alice DESVLON en remplacement de Sandrine MORON qui a pris le poste de Brigitte ROY  
Trésorerie

Prestation de broyage du bois non peint et des déchets verts

Mise en conformité des déchetteries

Budget

Réunion SMIPE 29/12/2015

Bilan de l'année et réunion de l'ensemble des membres du personnel

✓ **Commission communication – Information – Accueil - Culture, vice-présidente Mme Anne HOTTON**

LPO

Sur le site du plan d'eau des Monteaux le dimanche 10 janvier.

BULLETTIN MUNICIPAL

Finition, envois et distribution du bulletin

✓ **Commission urbanisme – Bâtiments – Accessibilité - Cimetière, vice-président M. Jean-Claude SOURDEAU**

Monsieur SOURDEAU présente à l'assemblée les nouveaux plans de la future maison de la petite enfance. Monsieur SOURDEAU précise que ce projet a reçu un avis favorable de la commission de sécurité départementale.

Monsieur SOURDEAU donne le résultat de la consultation passée auprès de différents professionnels pour les missions de contrôles techniques et SPS (Sécurité Pour la Santé) de l'immeuble rue de la Jouannerie.

✓ **Commission sports, vice-président M. Thierry NAUDIN**

Les travaux de réfection du sol de la salle omnisports avancent. La livraison du chantier est prévue pour le week-end du 6-7 février 2016.

✓ **Personnel communal**

Suite à plusieurs arrêts maladie, les travaux des services techniques ont pris du retard. Il est aujourd'hui nécessaire de recruter un contractuel pour 1 mois (Monsieur CAILLEAU). Le conseil municipal prend acte.

✓ **Marché des Producteurs**

Monsieur Jean-Claude GUITTON remplacera Isabelle DOUBLARD.

✓ **Création d'un comité de pilotage sur les TAP**

Madame le Maire souhaite réunir le comité de pilotage sur les TAP. Y seront associés : les membres de la commission « affaires sociales et scolaires – Jeunesse – Cantine » ; des membres de l'APE et APEL ; des élèves et des agents communaux du service scolaire.

✓ **Calendrier des prochaines rencontres :**

- Commission urbanisme – Bâtiments – Accessibilité - Cimetière 22/01/2016 à 18h ;
- CCAS 01/02/2016 à 18h00 ;
- Commission voirie – Environnement – Site des Monteaux – Signalétique 08/02/2016 à 18h30 ;
- Commission sport 15/02/2016 à 20h à la salle de sports ;
- Commission finances 29/02/2016 à 19h à la Mairie ;
- Comité pilotage TAP 31/03/2016 à 19h à la mairie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 22 février 2016 à 20h et au lundi 21 mars 2016 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

**Délibérations du 19 janvier 2016**

<b>Numéro</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>
2016/01/001	19/01/2016	Décision modificative N°2015-04
2016/01/002	19/01/2016	création d'un poste contractuel d'attaché de conservation du patrimoine
2016/01/003	19/01/2016	Théâtre - tarifs 2016
2016/01/004	19/01/2016	SIEML - accord de principe pour les travaux d'extension des réseaux d'éclairage public rues des Doves et Jean Moulin
2016/01/005	19/01/2016	abrogation de la DCM N° 2015-12-111 du 14/12/2015
2016/01/006	19/01/2016	Vente d'une partie supplémentaire des parcelles de terrain communal cadastrées ZC N°70 et ZC N°71

BERTRAND Béatrice <i>Maire</i>	
BAUDOUIN Noël <i>1<sup>er</sup> adjoint</i>	
HOTTON Anne <i>2<sup>ème</sup> adjointe</i>	
SOURDEAU Jean-Claude <i>3<sup>ème</sup> adjoint</i>	
PRATS Sylvie <i>4<sup>ème</sup> adjointe</i>	
BOURDIN Jean-Pierre <i>5<sup>ème</sup> adjoint</i>	
MARTEAU Josette <i>Conseillère municipale</i>	
NAUDIN Thierry <i>Conseiller municipal délégué</i>	
SABIN Sophie <i>Conseillère municipale</i>	
FRAYSSINES Marjorie <i>Conseillère municipale</i>	
POT Ludovic <i>Conseiller municipal</i>	
BROISIER Sylvia <i>Conseillère municipale</i>	
BESNARD Christelle <i>Conseillère municipale</i>	
HERMENIER Stéphane <i>Conseiller municipal</i>	
DEMION Pierre-Yves <i>Conseiller municipal</i>	
COLLARD Cynthia <i>Conseillère municipale</i>	
GUITTON Jean-Claude <i>Conseiller municipal</i>	
BAUMIER Vincent <i>Conseiller municipal</i>	
DAGON Stéphanie <i>Conseillère municipale</i>	<p><b>ABSENTE EXCUSÉE</b>  <b>A donné pouvoir à COLLARD Cynthia</b></p>